

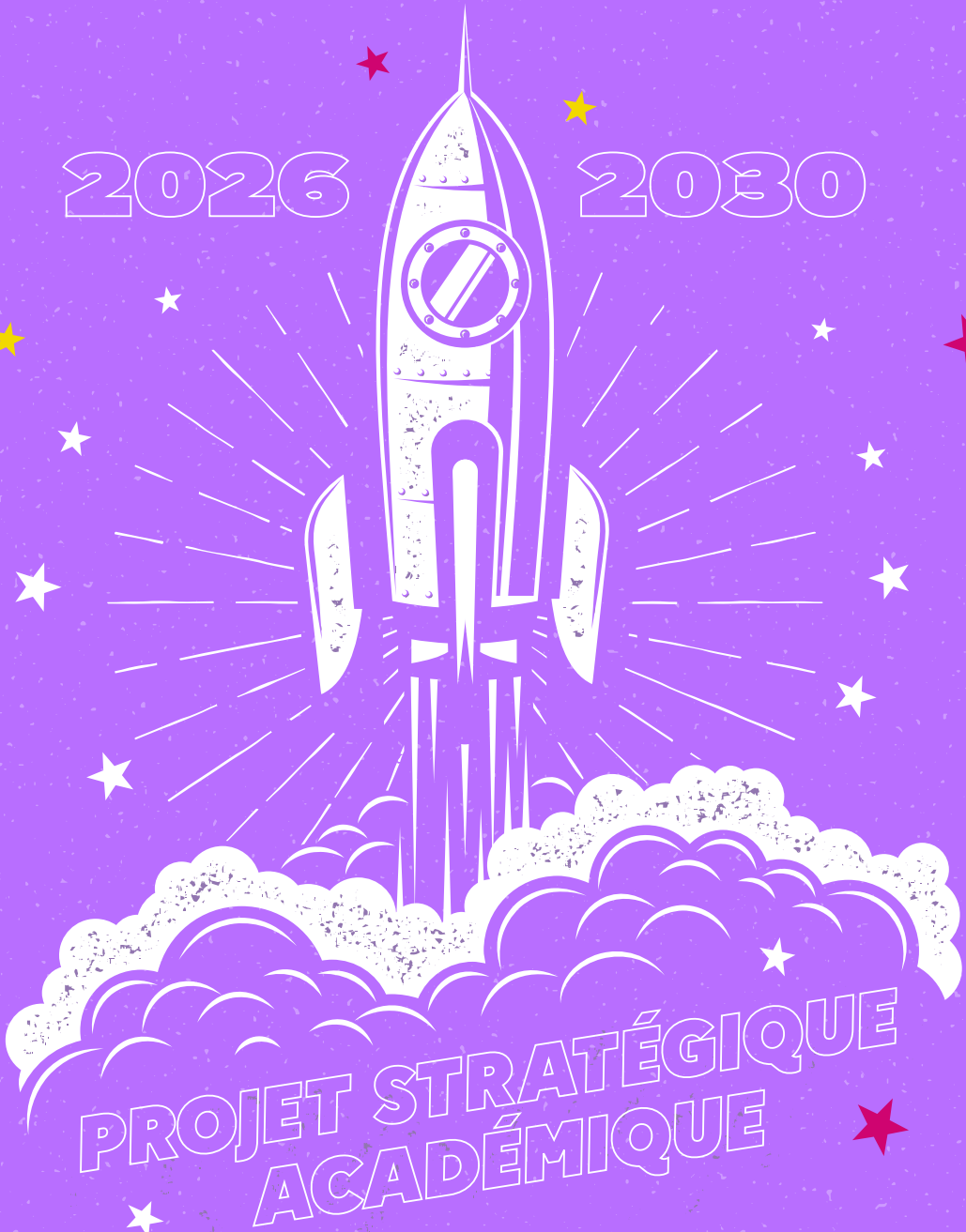


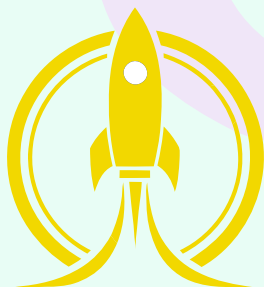
ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2026

2030







ÉDITO



L'École porte une promesse essentielle de la République : permettre à chaque élève, dans la singularité de son parcours, d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires, de développer ses talents et de construire librement son avenir. Le projet stratégique académique 2026-2030 de l'académie de Nancy-Metz ambitionne de se hisser à ce niveau d'exigence et fixe un cap commun : la réussite de toutes et de tous.

Notre académie se distingue par la diversité de ses territoires. Du sillon lorrain aux espaces ruraux, des zones frontalières aux bassins en mutation, les réalités diffèrent profondément. Cette richesse nous engage, pour garantir partout la qualité du service public d'éducation, à adapter nos réponses aux besoins. La baisse des effectifs scolaires, durable, représente une opportunité de repenser nos organisations et d'inventer des formes scolaires mieux adaptées aux besoins des élèves et des personnels. De même, le changement climatique appelle une évolution des usages des espaces scolaires et du bâti. Ces évolutions se construiront conjointement avec nos partenaires.

Il nous appartient également d'ouvrir le champ des possibles, d'aider les élèves à dépasser les déterminismes et à construire des parcours choisis. Cette ambition concerne bien sûr aussi les personnels : élargir leurs perspectives, favoriser leur mobilité et accompagner leur évolution professionnelle, c'est également contribuer à la capacité de l'École à se transformer.

Nul ne l'ignore, par ailleurs, le développement des intelligences artificielles constitue un bouleversement majeur, susceptible d'accroître les inégalités. Il nous oblige à consolider chez nos élèves la compréhension, l'expression, l'esprit critique et l'usage éclairé des outils numériques. Ces savoirs fondamentaux, en tout premier lieu le langage et le raisonnement, conditionnent la réussite et l'émancipation. Ils se construisent dès le plus jeune âge, en maternelle, jusqu'à l'enseignement supérieur. Cette ambition repose sur la mobilisation collective des équipes pédagogiques et éducatives, afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des pratiques au cœur de la classe.

Chacun doit en outre pouvoir apprendre, exercer ses missions et s'épanouir dans un environnement protecteur et serein. Le bien-être des élèves comme celui des personnels suppose la confiance, des relations de qualité, une attention à la santé et à la sécurité de toutes et tous, avec une vigilance particulière à l'égard de ceux qui se trouvent en situation de fragilité. L'alliance avec les partenaires de l'École, et tout particulièrement les familles, est déterminante pour l'atteinte de nos ambitions au profit de l'ensemble des élèves.

Le présent projet a vocation à être une boussole et un outil de travail pour tous, et à toutes les échelles, de la classe à l'académie. Il doit donner du sens à l'action quotidienne, assurer la cohérence des initiatives et permettre à chacun de situer sa contribution. Un programme de travail académique mobilisera l'ensemble des acteurs pour traduire ces orientations en priorités concrètes et atteindre les objectifs visés. Il permettra d'adapter l'action aux territoires, d'en mesurer les effets et de valoriser les réussites.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun pour faire vivre cette ambition commune et permettre à tous les élèves de réussir, de s'émanciper et de construire leur avenir avec confiance.

PIERRE-FRANÇOIS MOURIER

Recteur de la région académique Grand Est,
Recteur de l'académie de Nancy-Metz,
Recteur de la zone de défense et de sécurité Est,
Chancelier des universités.



AXE 1

Renforcer l'ambition et la mobilité

« Soyez tout ce que
vous pouvez être »

10

Accompagner
les parcours, orienter

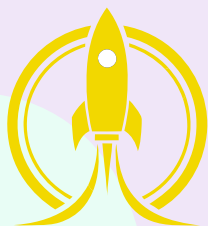
14

Favoriser les mobilités

18

Se former tout au long
de la vie

AXE 2



Agir pour l'égalité des chances

« Donnez le meilleur
de vous-même »

24

Assurer la maîtrise
des savoirs fondamentaux

28

Réduire le poids des
déterminismes sociaux
et des inégalités

32

Favoriser les
continuités territoriales



AXE 3

Garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être



« Trouvez le chemin de la réussite »

38

Développer une plus grande proximité au sein des écoles et des établissements au profit des élèves, des familles et des personnels

42

Créer des espaces de travail adaptés aux besoins actuels et futurs

46

Valoriser l'engagement, l'initiative et veiller au bien-être

AXE 1

**RENFORCER
L'AMBITION
ET LA
MOBILITÉ**

“

**Soyez tout
ce que vous
pouvez être**

”





Notre société actuelle évolue à un rythme sans précédent : le rythme des transformations s'accélère continûment, sur fond de bouleversement des conditions mêmes de la pédagogie (irruption notamment de l'intelligence artificielle), mais aussi de la déprise démographique prononcée. Il s'agit dès lors pour l'École de permettre à chacun de se saisir de ces changements, afin qu'ils deviennent des sources d'opportunités.

L'École constitue bien ce lieu unique pour se préparer, acquérir et développer les connaissances et les compétences nécessaires pour que chacun puisse devenir acteur de sa vie et trouver sa place en tant qu'individu et citoyen dans la société.

Notre académie se donne pour objectif de permettre et renforcer l'ambition, d'accompagner les parcours de tous, de favoriser les mobilités et la formation tout au long de la vie.

Des élèves ouverts sur le monde, conscients de leur potentiel et accompagnés par des personnels toujours mieux formés : telle est notre ambition collective.

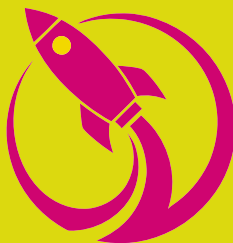
ACCOMPAGNER LES PARCOURS ORIENTER

L'offre de formation est aujourd'hui diversifiée et accessible ; pourtant, certains élèves peinent à se projeter dans un avenir professionnel porteur de sens, freinés par un manque de connaissance des métiers, une faible mobilité géographique ou sociale, et une persévérance scolaire fragile.

Il s'agit donc de mieux orienter les élèves en les aidant à se projeter dans un parcours cohérent et motivant tout en leur permettant de s'inscrire dans des choix porteurs d'avenir sur le territoire régional. Les actions sont guidées par la charte régionale de la découverte des métiers, levier contre l'autocensure, les stéréotypes et les différentes formes d'assignation sociale, de genre, territoriale.

Parallèlement, la construction d'une vision collective et globale de la persévérance scolaire et de ses déterminants puis leur prise en compte par l'ensemble des membres de la communauté éducative favoriseront la lutte contre le décrochage et donc la réussite des élèves.

Une plus grande mise en cohérence des leviers existants contribuera à une meilleure orientation des élèves vers des secteurs porteurs d'avenir.



Objectifs

**Favoriser la découverte active et concrète
des métiers et des secteurs professionnels.**

**Mobiliser et outiller les équipes éducatives
dans l'accompagnement et l'éducation
à l'orientation.**

**Renforcer la persévérance scolaire
et prévenir le décrochage dès le plus jeune
âge en donnant du sens aux apprentissages
et à l'orientation.**

ACTIONS

- Consolidation de la formation des enseignants, Psy-EN, référents Découverte des métiers et personnels de direction à l'accompagnement des élèves dans la découverte des métiers, dans leur projet d'orientation et leur insertion professionnelle.
- Déploiement de ressources numériques à disposition des élèves, en complémentarité avec les stages de découverte.
- Développement des « colorations » de diplômes dans la voie professionnelle (expérimentations locales puis évaluation et ajustement, déploiement).
- Utilisation de l'application Découverte des métiers comme outil de pilotage permettant de cartographier les actions, valoriser les filières prioritaires (France 2030) et articuler les interventions des acteurs économiques.
- Meilleure ouverture des CAP à l'ensemble des publics et personnalisation des durées des parcours.
- Elaboration d'une stratégie et d'une feuille de route des réseaux Formation Qualification Emploi en vue d'en professionnaliser les acteurs.
- Création d'un comité académique pluri-catégoriel dédié à la persévérance scolaire.
- Développement des dispositifs de gestion de l'absentéisme dans le premier degré dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire.
- Consolidation du pilotage académique des Comités locaux école-entreprise et des Bureaux des entreprises pour structurer leur action sur tous les territoires et en appui de toutes les voies de formation.
- Renforcement de la participation des lycéens à des dispositifs de découverte de l'enseignement supérieur (JPO, immersions, échanges avec des étudiants ...), en lien avec le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle.
- Poursuite des actions de consolidation des parcours en BTS pour les élèves issus de baccalauréats professionnels.
- Encouragement et développement de projets de liaison entre enseignants du secondaire et de l'enseignement supérieur (BUT, licences, CPGE) pour une meilleure connaissance mutuelle des compétences construites au lycée et attendues dans le supérieur.



FAVORISER LES MOBILITÉS



La population scolaire de l'académie est marquée par une mobilité géographique et une ambition scolaire mesurées au regard des possibilités offertes.

Les projets menant à la découverte d'autres territoires, et d'autres cultures ouvrent des perspectives et constituent ainsi des leviers pour développer l'ambition des élèves.

L'académie déploie une politique ambitieuse en faveur du plurilinguisme et de l'interculturalité de la maternelle au lycée, avec une priorité affirmée à l'enseignement de l'anglais mais également de l'allemand, langue du voisin. La maîtrise des langues vivantes est un levier de réussite et d'ouverture européenne pour tous les élèves.

Pour les personnels, les mobilités professionnelles peuvent être freinées par une méconnaissance de la diversité des métiers du service public d'éducation ou des parcours d'évolution possibles.



Objectifs

Favoriser les expériences de mobilité géographique des élèves au sein du territoire académique et à l'international.

Développer des partenariats avec des établissements étrangers dans une perspective interculturelle et de développement des compétences citoyennes et démocratiques.

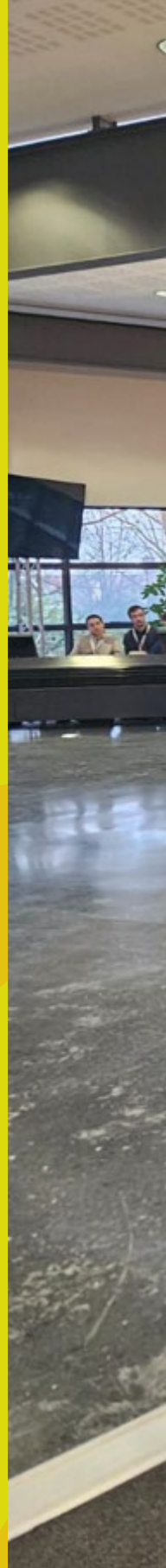
Renforcer la connaissance et la visibilité des métiers et des missions, dans l'académie et avec les partenaires institutionnels, pour susciter les vocations.

Informier l'ensemble des personnels des possibilités d'accompagnement et de formation pour ouvrir leurs perspectives professionnelles.

Développer la Mission Académique de l'Encadrement pour susciter et accompagner les évolutions professionnelles.

ACTIONS

- Conduite de projets d'ouverture culturelle dans l'ensemble des écoles et établissements, en prenant appui sur les cadres et partenariats existants (eTwining, Erasmus...).
- Développement dans les écoles et établissements de dispositifs favorisant le plurilinguisme (enseignement d'une discipline en langue étrangère, parcours biculturels, sections européennes et internationales ...).
- Mise en œuvre d'une mobilité hors du bassin de vie pour chaque élève durant sa scolarité, dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturel ambitieux dans tous les territoires.
- Diffusion de présentations dynamiques des différents métiers et missions au sein de l'académie.
- Développement de dispositifs d'immersion pour faire découvrir les métiers et missions de service public, avec l'accompagnement des conseillers RH de proximité.
- Encouragement de l'engagement des personnels dans les formations à visée certificative : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF), examen du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)...





SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

La formation est au cœur de la stratégie RH de l'académie, elle est essentielle dès l'entrée dans le métier, quels que soient le statut ou la fonction exercée.

La réforme de la formation initiale est un levier fort pour attirer davantage de talents vers les métiers d'enseignants et de CPE, répondre aux besoins de recrutement et mieux préparer l'entrée dans le métier. La poursuite de la collaboration avec l'INSPÉ permettra une formation et un accompagnement de qualité des futurs enseignants et CPE.

Au cours du parcours professionnel, la formation permet de consolider les compétences, tout en favorisant l'épanouissement et l'émergence de talents. Elle est également un vecteur d'adaptation aux évolutions du système éducatif et de la société, et contribue ainsi à la qualité du service public d'éducation.

L'académie déploie un programme pluriannuel de formation, construit autour des priorités éducatives et des besoins exprimés par les individus et les équipes, dans une logique d'amélioration continue.

Une attention particulière est portée aux accompagnements et formations au sein des territoires, des écoles et des établissements, avec la conviction que les actions de proximité sont efficaces pour stimuler les dynamiques collectives.



Objectifs

Renforcer les dispositifs d'entrée dans le métier pour tous les personnels (mise à disposition de ressources, formation, accompagnement individualisé), afin de sécuriser cette période déterminante et de favoriser la réussite de chacun.

Conduire efficacement la réforme de la formation initiale des enseignants du premier et du second degrés et des CPE, en partenariat avec l'INSPÉ de l'Université de Lorraine, pour permettre la réussite aux concours et l'acquisition des compétences attendues pour une entrée réussie et épanouie dans le métier.

Mettre en œuvre le schéma directeur de la formation continue 2025-2029 en cohérence avec les priorités nationales académiques et les besoins des personnels.

Engager tous les personnels dans des parcours de formation continue complets et progressifs

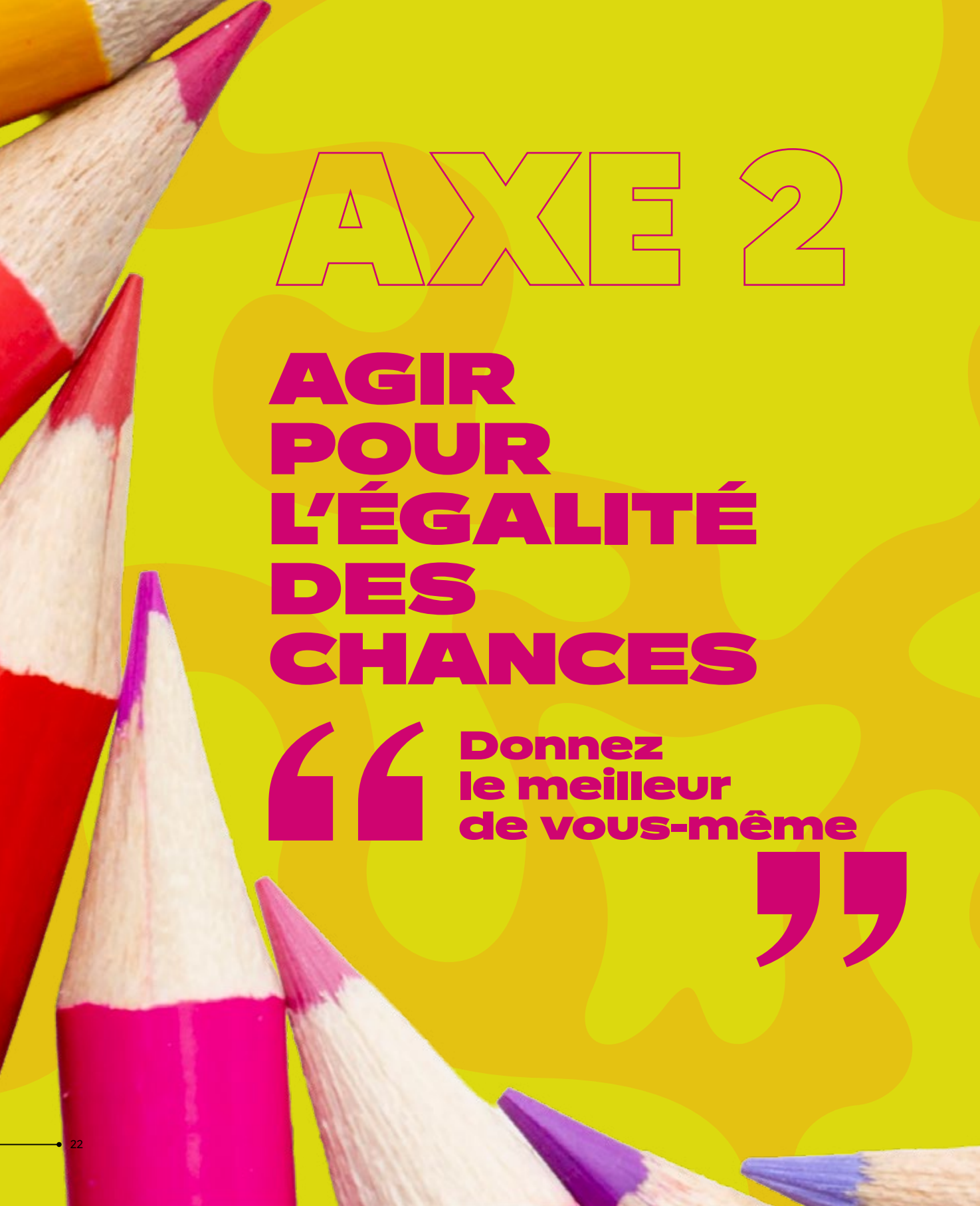
Assurer la complémentarité entre les formations académiques et territoriales et celles développées par nos partenaires, notamment Réseau Canopé.

ACTIONS

- Mise en œuvre systématique d'un accompagnement (formation, tutorat, mise à disposition de ressources) pour l'ensemble des personnels nouvellement recrutés dans une fonction, qu'ils soient contractuels, stagiaires ou titulaires.
- Mobilisation conjointe des pilotes pédagogiques de l'INSPÉ et de l'académie pour veiller à constituer des équipes de formateurs INSPÉ/praticiens de terrain riches de leurs compétences et approches complémentaires.
- Garantie pour chaque agent de l'accès à un parcours en lien avec les politiques publiques prioritaires.
- Renforcement des compétences numériques de l'ensemble des agents, notamment en lien avec les usages raisonnés de l'intelligence artificielle et la cybersécurité.
- Développement de communautés apprenantes en prenant appui sur des modalités de formation et d'accompagnement stimulantes et innovantes.
- Accompagnement et formation renforcés des formateurs et personnes ressources des différents champs disciplinaires et transversaux et des conseillers en ingénierie de formation.
- Appui sur la recherche scientifique, l'expertise des conseillers techniques et des inspecteurs territoriaux pour identifier des objectifs, contenus et modalités de formation adaptés aux personnels.
- Développement des parcours de formation à destination des acteurs des communautés RH, budgétaire et financière ainsi que pour ceux des métiers de l'achat public, du contrôle et de l'audit interne.
- Poursuite de la formation des encadrants à la direction d'équipes, à la conduite du changement et au dialogue social.







AXE 2

AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES



**Donnez
le meilleur
de vous-même**



Donner à chaque élève les mêmes chances, quels que soient son parcours de vie et ses origines sociales ou territoriales, constitue notre objectif premier.

La maîtrise des savoirs fondamentaux conditionne la réussite scolaire ; elle constitue ainsi l'enjeu prioritaire de nos politiques de réduction des inégalités.

Lire, comprendre, s'exprimer à l'écrit et à l'oral, calculer, raisonner, exercer son esprit critique, s'adapter et innover constituent les savoirs communs essentiels indispensables à la réussite des élèves, en lien avec le développement des différentes compétences psycho-sociales.

Pour garantir la réussite de tous, les dispositifs en faveur de l'égalité des chances doivent être pleinement mobilisés, et cela dans une démarche territorialisée.

ASSURER LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

*Lire Écrire Compter
Comprendre Raisonner
S'exprimer à l'oral*

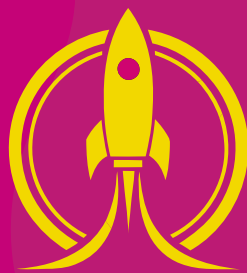
La maîtrise des savoirs fondamentaux est au cœur de la promesse de l'École républicaine.

Garantir les progrès de tous les élèves en lecture, compréhension et expression écrites et orales, numération, raisonnement et esprit critique constitue une priorité incarnée à chaque niveau de pilotage, de l'échelle de l'académie au cœur de chaque classe. Ces fondamentaux se construisent progressivement, de la maternelle au lycée.

La feuille de route académique poursuit les objectifs de réussite de tous les élèves, par une approche collective, structurée et systémique dans tous les domaines d'apprentissage et toutes les disciplines.

La démarche globale et collective expérimentée en 2026 dans le cadre de « collège en progrès » est inspirante pour consolider l'acquisition des fondamentaux autour de pratiques harmonisées et construites par l'ensemble d'une communauté scolaire, avec l'appui d'équipes ressources.





Objectifs

Développer dans chaque école et EPLE une approche systémique visant à construire et mener collectivement une stratégie de réussite des élèves.

Prendre appui sur les évaluations et les résultats aux examens pour déterminer des objectifs prioritaires et des stratégies d'apprentissage efficaces.

Accompagner enseignants et équipes éducatives vers des pratiques pédagogiques engageantes et formatrices.

Développer les liaisons pédagogiques maternelle/élémentaire/collège/lycées/enseignement supérieur centrées sur la continuité et la progressivité des apprentissages fondamentaux.

Structurer le pilotage académique autour du Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux.

ACTIONS

- Déploiement et exploitation d'outils dynamiques d'analyse des résultats des élèves dans les pratiques pédagogiques individuelles et collectives des écoles et des établissements.
- Différenciation et priorisation des objectifs d'accompagnement des écoles et des établissements en fonction des évaluations.
- Intégration d'objectifs de maîtrise de savoirs fondamentaux dans tous les temps éducatifs et dans chaque projet éducatif et culturel.
- Impulsion, essaimage et valorisation des gestes professionnels et « rituels » pédagogiques quotidiens structurants.
- Formation dans les différents niveaux d'enseignement et dans les différentes disciplines à la conception universelle des apprentissages, levier d'accès aux savoirs fondamentaux pour tous les profils d'élèves.
- Développement des formations ciblées sur les apprentissages fondamentaux favorisant la co-construction, les échanges de pratiques et la recherche-action.
- Poursuite des formations des personnels aux pratiques évaluatives sources d'apprentissages.
- Renforcement et professionnalisation de l'accompagnement des écoles et établissements par des personnels et équipes ressources académiques et territoriaux (inspecteurs, enseignants, conseillers techniques).
- Conduite dans les réseaux et les bassins d'éducation et de formation de travaux intercycles et interdegrés annuels, axés sur des apprentissages prioritaires sur le territoire.
- Création d'un comité scientifique au sein du Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux, en vue d'enrichir les travaux thématiques annuels des apports de la recherche.



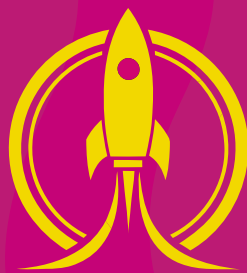
RÉDUIRE LE POIDS DES DÉTERMINISMES SOCIAUX ET DES INÉGALITÉS



À l'École, le poids des déterminismes sociaux demeure un frein majeur à la réussite des élèves. Il influence l'accès aux savoirs, à la culture et plus largement le parcours scolaire de l'élève.

Réduire l'impact des inégalités sociales engage l'ensemble de la communauté scolaire. Cela ne peut se limiter à la juxtaposition d'actions, mais nécessite une dynamique coordonnée et durable portée par chaque unité éducative, qui renforce les liens entre l'École, les collectivités, les acteurs institutionnels, associatifs et culturels, et les familles.

Viser l'ambition de réussite de chacun quels que soient ses besoins, c'est porter une attention particulière aux élèves en grande difficulté scolaire, en situation de handicap, présentant des troubles de la santé ou à haut potentiel, tout comme les élèves allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes.



Objectifs

**Permettre une égalité d'accès
aux apprentissages et à la culture pour tous
les élèves.**

**Favoriser la réussite de chaque élève en
développant une école pleinement inclusive
et attentive à la diversité des besoins.**

**Renforcer la mixité sociale
et l'accompagnement des élèves les plus
fragiles en articulant tous les dispositifs
existants.**

**S'appuyer sur l'engagement collectif des
personnels et des partenaires institutionnels
ou associatifs agréés pour lutter contre les
déterminismes sociaux au sein de chaque
unité éducative.**

**Envisager les différents temps de l'enfant
(scolaire, périscolaire et extrascolaire) de
manière coordonnée et partenariale pour
une prise en charge globale cohérente,
en lien avec les collectivités, les acteurs
associatifs et les parents.**

ACTIONS

- Structuration d'un pôle académique Égalité des chances pour une vision systémique et coordonnée des leviers de la réussite de tous.
- Articulation progressive des leviers de la sectorisation, de l'affectation, de l'offre de formation et du dialogue public et privé en vue de renforcer la mixité sociale.
- Mobilisation structurée des dispositifs pour plus d'équité (« devoirs faits », « école ouverte », « vacances apprenantes », stages de réussite, internats d'excellence, « cordées de la réussite », micro-lycées ...).
- Structuration d'un volet culturel dans chaque unité éducative afin que chaque élève bénéficie d'un parcours d'éducation artistique et culturelle cohérent et riche.
- Poursuite des expérimentations en faveur de l'égalité des chances dans les Territoires éducatifs ruraux et les cités éducatives, en vue d'un essaimage sur l'ensemble des territoires.
- Accompagnement des familles les plus éloignées de l'école dans leurs démarches d'accès aux droits (dont les bourses et fonds sociaux) au sein des établissements et en lien avec les partenaires institutionnels.
- Poursuite du déploiement des pôles d'appui à la scolarité en lien avec les partenaires médico-sociaux.
- Renforcement de la formation des Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) et leur intégration au sein des collectifs pédagogiques.
- Déploiement des formations spécialisées : Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), Français Langue Étrangère (FLE), Français Langue Seconde (FLS) pour disposer de personnels ressources sur l'ensemble des territoires.





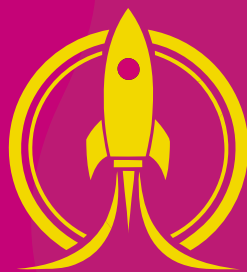


La Lorraine est riche d'un passé et de talents actuels multiples (industriels, agricoles, artistiques, scientifiques ...), mais répartis inégalement dans les différents bassins de vie.

L'académie affiche une diversité géographique, avec des espaces faiblement peuplés et à l'inverse d'un sillon lorrain plus dense, dans un contexte global et durable de forte déprise démographique.

Dans ces conditions, les défis de notre école s'ancrent autour d'une égalité des chances à garantir et d'une continuité scolaire à assurer pour les élèves de tous les territoires.

FAVORISER LES CONTINUITÉS TERRITORIALES



Objectifs

Assurer une continuité pédagogique et éducative durable et soutenable dans tous les territoires.

Offrir à chaque élève la richesse de parcours culturels, artistiques, numériques, scientifiques et sportifs favorisant l'ambition, l'esprit critique et développant les compétences psycho-sociales.

Soutenir l'engagement de tous les personnels et la mobilisation de tous les acteurs locaux, en prenant appui sur des réseaux territoriaux structurés et dynamiques.

Encourager l'innovation dans les formes d'organisation scolaire adaptées au contexte démographique local et garantes des engagements de l'école.

Renforcer la dynamique des Bassins d'Éducation et de Formation (BEF) pour mutualiser des dispositifs originaux et des pratiques formatrices et développer des communautés apprenantes.

ACTIONS

- Élaboration de modèles de parcours scolaires cohérents tenant compte des contextes démographiques, géographiques et garantissant une continuité éducative et une offre de service public valorisante pour le territoire local.
- Conception dans les réseaux d'éducation prioritaire, comme dans les territoires éducatifs ruraux, de projets spécifiques éclairant les alliances éducatives locales (agence régionale de santé, service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport ...), garantes de l'ouverture de l'école vers son environnement.
- Appui sur les tiers-lieux éducatifs et les Lieux d'Art et de Culture pour favoriser les rencontres, médiations, innovations dans tous les domaines, au profit de l'enrichissement culturel et personnel des élèves de tous les territoires.
- Mise en place de formations en direction des personnels d'encadrement sur l'accompagnement de l'innovation et de l'expérimentation.
- Accent mis sur le pilotage pédagogique dans la formation des directeurs d'école.
- Mutualisation des pratiques et valorisation des réussites des écoles, des établissements et des différents réseaux au sein des BEF.
- Généralisation dans les BEF de commissions interdegrés visant à sécuriser les possibilités de parcours des élèves sur le territoire.
- Développement de plans de formation par bassin et de formations d'initiative locale interdegrés adaptées aux attentes et aux besoins des acteurs locaux.
- Réunion des animateurs de BEF au niveau académique pour accompagner au pilotage et envisager les organisations et dynamiques les plus efficaces.



AXE 3

**GARANTIR
UN CLIMAT
DE TRAVAIL
PROPICE À
L'ÉPANOUIS-
SEMENT
ET AU
BIEN-ÊTRE**



Trouvez le chemin de la réussite



Offrir à chaque élève les conditions de sa réussite repose sur l'engagement de tous les acteurs de la communauté éducative. Ils doivent s'assurer de créer les conditions d'un climat scolaire propice aux apprentissages et à l'épanouissement et de mettre en avant les réussites, les talents de chacun et la diversité des parcours.

Ils contribuent à favoriser l'engagement et l'exercice de la responsabilité pour permettre la construction de la citoyenneté et le bien-être de chacun.



DÉVELOPPER UNE PLUS GRANDE PROXIMITÉ AU SEIN DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS AU PROFIT DES ÉLÈVES, DES FAMILLES ET DES PERSONNELS



Considérer la réussite de tous les élèves comme la capacité à répondre aux aspirations de chacune et chacun d'eux représente un des enjeux fondamentaux du service public d'éducation.

Cela implique la mobilisation et l'implication de l'ensemble des professionnels mais aussi des usagers, au plus proche des besoins identifiés et au plus près de chaque école, collège et lycée.

Par une approche systémique, centrée autour du climat scolaire, le projet académique vise à garantir un environnement de travail propice à la réussite, à l'épanouissement et au bien-être de tous.

Depuis l'accompagnement et la sécurisation des unités d'enseignement jusqu'au déploiement d'un service académique des relations aux familles, en passant par une gestion des ressources humaines de proximité affirmée et renforcée, toutes les actions identifiées ont vocation à s'imbriquer pour constituer un ensemble cohérent, permettant une veille constante ainsi qu'une disponibilité permanente.

A cet effet, le Service de Défense et de Sécurité Académique (SDSA), dont le Groupe Académique pour le Climat Scolaire est une composante à part entière, constitue à la fois l'ossature et le liant, du niveau académique au niveau départemental, pour aller jusqu'au plus près des élèves et de leur famille.



Objectifs

Consolider le Service de Défense et de Sécurité Académique comme structure de pilotage et de coordination des actions pour assurer un cadre républicain protecteur.

Accompagner les écoles et établissements dans la construction d'un climat scolaire positif, source d'épanouissement et de bien-être.

Développer un service académique des relations aux familles accessible et identifié, en capacité d'informer, d'écouter, de conforter la relation de confiance entre l'École et les familles.

Professionaliser, faire connaître et rendre visible l'ensemble des référents : CRH de proximité, inspecteurs référents, référents harcèlement, référent valeurs de la République ...

Déployer une politique académique de prévention des risques professionnels, visant à ancrer une culture de la prévention, à sécuriser les conditions de travail et à préparer les élèves à exercer leur futur métier en intégrant les exigences de santé et de sécurité au travail.

Conforter la démarche d'évaluation externe des écoles et établissements comme un levier majeur d'accompagnement des communautés éducatives, élargies aux usagers et aboutissant à la rédaction d'un projet d'établissement engageant.

Renforcer le contrôle des établissements privés sous et hors contrat pour garantir le respect de leurs droits et de leurs obligations.

ACTIONS

- Sécurisation des écoles et des établissements avec les Équipes Mobiles de Sécurité (EMS).
- Structuration d'un groupe académique pour le climat scolaire, lieu identifié de convergence et d'impulsion des actions en faveur du bien-être et de l'épanouissement.
- Intervention, sur demande des directeurs et chefs d'établissement, des Équipes de Tranquillité Scolaire (ETS) pour conforter l'organisation de la vie scolaire et le climat scolaire d'écoles et d'établissements.
- Production de ressources accessibles guidant les parents dans les démarches et les informant de la vie de l'école, avec à terme la réalisation d'une application fondée sur l'intelligence artificielle.
- Expérimentation de nouveaux dispositifs d'accueil et de rencontre avec les familles au sein des établissements pour renforcer les alliances éducatives.
- Amélioration des conditions de travail avec une prise en compte encore perfectionnée de l'inclusion professionnelle et de l'égalité femmes-hommes.
- Accompagnement des établissements dans la structuration de leur démarche de prévention.
- Renforcement de la place de la prévention des risques professionnels dans les enseignements.
- Professionnalisation accrue des différents types de référents et personnes ressources par des formations, du tutorat et du mentorat.
- Poursuite de la professionnalisation des équipes de contrôle des établissements privés sous et hors-contrat, de contrôle pédagogique des formations par apprentissage et d'évaluation externe des écoles et établissements.





La qualité des organisations de travail et des apprentissages est en partie conditionnée par les espaces et leur capacité à s'adapter aux nouvelles pédagogies actives et à l'usage du numérique.

Il convient également de se pencher, en lien avec les collectivités responsables, sur le bâti scolaire et l'organisation des espaces de travail, à l'heure du réchauffement climatique, pour élaborer graduellement mais dès que possible des adaptations pratiques.

La déprise démographique durable en cours invite à penser et expérimenter de nouvelles organisations scolaires préservant des offres de service public dans chaque territoire, et prenant en compte les déplacements et l'hébergement des élèves.

C'est tout l'enjeu du travail, destiné à être étendu à l'ensemble de l'académie, de co-construction sur la carte scolaire, avec des contraintes mais aussi des opportunités nouvelles qui nécessitent pour les acteurs académiques et leurs partenaires institutionnels de réfléchir de manière conjointe aux solutions à apporter pour garantir partout le contrat social de l'école.

CRÉER DES ESPACES DE TRAVAIL ADAPTÉS AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS



Objectifs

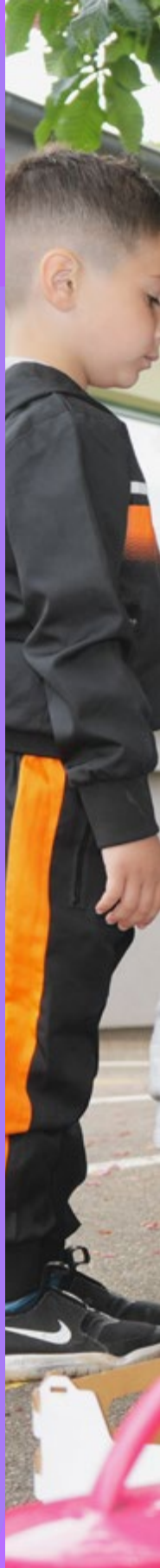
À partir des projections démographiques et des caractéristiques géographiques, conduire dans chaque territoire la réflexion sur une carte scolaire garante d'une École accessible et d'une éducation de qualité.

Identifier et caractériser les espaces des écoles et établissements pour engager une dynamique de réflexion stratégique, déclinée localement dans les projets, et avec une visée « d'aménagement du territoire scolaire ».

Définir à l'échelle académique une politique « d'aménagement d'un territoire scolaire » à partir des axes suivants : évolution du bâti, utilisation des espaces au sein du bâti existant, évolution des pratiques pédagogiques favorisant la réussite et l'épanouissement des élèves comme des personnels.

ACTIONS

- Intégration de la question des espaces de travail en lien avec l'évolution des pratiques pédagogiques dans les instances des écoles et établissements et lors des évaluations externes.
- Mise à disposition d'outils et de ressources d'appui à la réflexion sur l'évolution des espaces scolaires.
- Exploitation des espaces modulables (tels que l'Idéalab académique) pour impulser de nouvelles modalités d'utilisations des espaces propices au travail collaboratif.
- Mobilisation du groupe académique dédié au bâti scolaire, en lien avec les collectivités territoriales et avec l'appui d'experts en aménagement du territoire.
- Combinaison de la réflexion des aménagements des espaces de travail avec les enjeux environnementaux et de santé : activité physique et mobilités douces, notamment.
- Évaluation des expérimentations menées dans l'utilisation et l'évolution du bâti scolaire et partage des innovations réussies.





VALORISER L'ENGAGEMENT, L'INITIATIVE ET VEILLER AU BIEN-ÊTRE

Le bien-être des élèves contribue à leur épanouissement, il favorise l'entrée dans les apprentissages et conditionne la persévérance scolaire. Le bien-être est également essentiel à la réussite des personnels dans l'accomplissement de leurs missions et leurs projets de développement professionnel.

La santé des élèves est de plus en plus affectée par la sédentarité, le manque de sommeil, les nouveaux usages du numérique ; la préservation de leur santé mentale constitue l'un des enjeux majeurs actuels. Dans ce contexte, la démarche « école promotrice de santé » de l'académie est plus que jamais un levier fédérateur, pour une action globale et positive sur la santé et le bien-être de tous les élèves.

D'autre part, dans un monde en mutation rapide, il est essentiel de stimuler la curiosité, l'esprit d'initiative et de développer la confiance en soi et l'autonomie de chaque élève. Permettre à chacun de s'engager avec responsabilité dans des projets porteurs de sens contribue à la formation de citoyens libres, résilients, éclairés et fraternels.





Objectifs

Consolider le pilotage académique de l'école promotrice de santé en impulsant et coordonnant les actions de l'ensemble des acteurs éducatifs, sociaux et de santé.

Protéger contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

Dans la lignée du premier « salon de l'élève engagé » (mai 2026), soutenir et valoriser les initiatives des personnels et des élèves au service de l'épanouissement de chacun.

Stimuler et accompagner l'engagement de tous les élèves dans des projets fédérateurs et aptes à développer leur citoyenneté.

Encourager les démarches de labellisation des établissements contribuant notamment à assoir le sentiment d'appartenance.

ACTIONS

- Création d'un pôle académique santé-social en capacité de mettre en cohérence l'ensemble des acteurs et des projets en lien avec les enjeux de protection de l'enfance, de santé et de bien-être.
- Incitation des élèves à adopter un mode de vie actif en renforçant la place des pratiques physiques, sportives et artistiques dans leur vie quotidienne.
- Poursuite du développement des compétences psycho-sociales, de l'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école et de l'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité au collège et au lycée, en achevant la formation de l'ensemble des acteurs.
- Mise en œuvre d'une éducation à une alimentation saine et durable.
- Consolidation de la sensibilisation et la formation des personnels en santé mentale dans la lutte contre le harcèlement et dans la prise en charge bienveillante de tous.
- Formalisation des parcours citoyens et de santé par la formation et l'accompagnement des équipes éducatives des écoles et des établissements.
- Impulsion et accompagnement de la participation d'élèves et de collectifs d'élèves et de classes à des concours, olympiades, actions citoyennes et mémorielles, notamment lors des journées et semaines dédiées.
- Valorisation de l'engagement des élèves (délégués, ambassadeurs, jeunes sapeurs-pompiers, tuteurs, membres d'associations, classes défense et sécurité ...) et des personnels lors de temps dédiés, de l'échelle de l'école et de l'établissement à l'échelle académique.
- Implication des services de jeunesse et sports et des partenaires (agence régionale de santé, collectivités, associations agréées...) dans des projets éducatifs.
- Accompagnement de l'engagement de toutes les écoles et tous les établissements dans une démarche de labellisation (éducation au développement durable, égalité filles-garçons) pour impliquer les élèves et la communauté éducative dans des projets adaptés au contexte local et formateurs.
- Renforcement de la mobilisation des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté pour piloter et mettre en cohérence les actions engagées.



Indicateurs

du projet stratégique académique



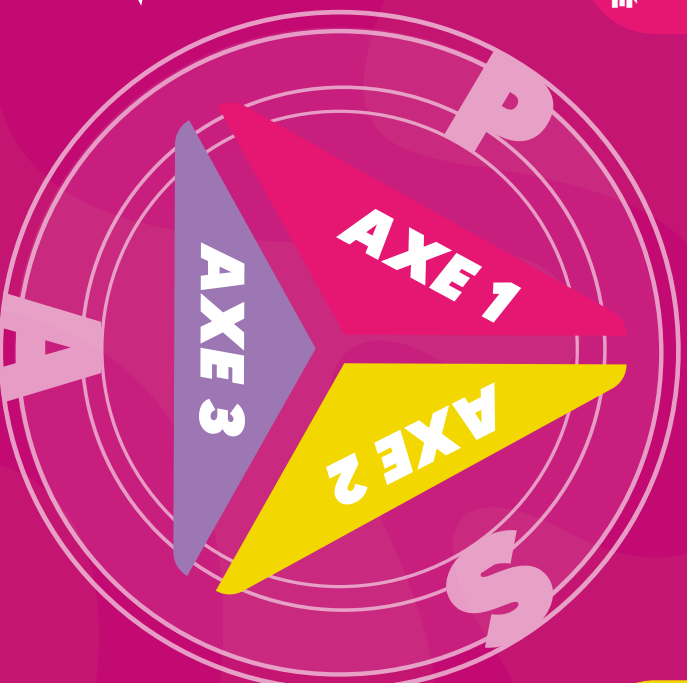
**RENFORCER
L'AMBITION
ET LA MOBILITÉ**

★ Retard à l'entrée en 6^e et en seconde

★ Poursuite d'études post-3^e et post-baccalauréats généraux, technologiques et

★ Insertion professionnelle post baccalauréats professionnels

★ Développement professionnel et mobilité des personnels



**AGIR POUR
L'ÉGALITÉ DES
CHANCES**

★ Évaluation des compétences en CP, CM2, 6^e, seconde

★ Indicateurs de résultats des collèges et des lycées (IVAC - IVAL)

★ Réussite aux examens (Diplôme National du Brevet, baccalauréats)

★ Liaisons écoles - collèges - lycées - supérieur



**GARANTIR UN CLIMAT
DE TRAVAIL PROPICE À
L'ÉPANOUISSSEMENT
ET AU BIEN-ÊTRE**

★ Engagement des élèves et climat scolaire

★ Bien-être et santé des élèves

★ Bien-être et conditions de travail des personnels

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Directeur de publication
Pierre-François Mourier

Rédaction
Les membres du comité de direction
de l'académie de Nancy-Metz

Photos
Louis Heim Mielcarek, Pierre-Henri Mayer

Conception et réalisation graphique
Élise Mirouf

Accéder à la version en ligne
du document





**Projet stratégique
académique
2026 - 2030**



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.ac-nancy-metz.fr

